



Refus détachement fonction publique hospitalière

Par **Sabba76**, le **15/04/2023** à **10:22**

Bonjour

Titulaire d'un poste de Catégorie C j'ai dû déposer une disponibilité pour exercer mes fonctions d'éducatrice car il m'a été refusé d'être réintégré sur mes nouvelles fonctions.

J'ai intégré un autre établissement de fonction publique hospitalière sur mes nouvelles fonctions et corps de métier Catégorie B. Nommé stagiaire depuis Mars 2023 mon établissement d'origine refuse ma demande de détachement craignant un retour de ma part sur mes nouvelles fonctions. On me demande d'effectuer une demande de mutation. Or je ne travaille plus en tant qu'agent hospitalier mais éducatrice depuis 2016. Que dois-je faire ?

Merci pour votre réponse

Par **P.M.**, le **15/04/2023** à **10:53**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou d'une organisation syndicale de la Fonction Publique Hospitalière...

Par **Zénas Nomikos**, le **16/04/2023** à **13:53**

Bonjour,

à toutes fins utiles, voici :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36292/0_2_0_4?idFicheParent=F544